



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mai 2010
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre

I. Introduction

1. Le présent rapport sur la mission de bons offices que j'ai effectuée à Chypre porte sur l'évolution de la situation entre le 25 novembre 2009 et le 30 avril 2010 et rend compte des activités menées dans ce cadre concernant les négociations véritables entre les dirigeants chypriote grec et chypriote turc. Dans sa résolution 1898 (2009), la dernière en date, adoptée le 14 décembre 2009, le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans les négociations et les possibilités qu'ils ouvrent à brève échéance de nouvelles avancées vers un règlement global et durable.

II. Historique

2. Le cycle de négociations en cours a été lancé à la suite de l'accord du 21 mars 2008 intervenu entre le dirigeant chypriote grec, M. Demetris Christofias, et le dirigeant chypriote turc, Mehmet Ali Talat. Lors de leur rencontre du 23 mai 2008, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement au principe d'une fédération bizonale et bicommunautaire fondée sur l'égalité politique, tel que défini dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. D'après la déclaration des dirigeants, ce partenariat comprendra un gouvernement fédéral et sera doté d'une personnalité internationale unique composée d'un État constitutif chypriote turc et d'un État constitutif chypriote grec qui seront égaux entre eux (voir S/2008/353, annexe III). Le 1^{er} juillet 2008, les dirigeants ont examiné les questions de la souveraineté et de la citoyenneté uniques, sur lesquelles ils sont parvenus à un accord de principe.

3. Au cours de la période préparatoire de quatre mois, six groupes de travail ont été créés pour examiner les principaux chapitres à négocier, ainsi que sept comités techniques qui devront élaborer des mesures de confiance visant non seulement à améliorer la vie quotidienne des Chypriotes, mais également à encourager et faciliter l'interaction entre eux. Le 25 juillet 2008, les dirigeants, ayant achevé l'examen des préparatifs effectués jusqu'à présent, ont décidé de lancer des négociations véritables en septembre 2008, dans le cadre de mes bons offices. Dans une déclaration conjointe publiée le jour même, ils ont déclaré que l'objectif de ces négociations était de trouver une solution mutuellement acceptable au problème de Chypre qui protégerait les droits et intérêts fondamentaux et légitimes des



Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs. La solution convenue serait soumise à des référendums distincts organisés simultanément.

4. Depuis le début des négociations véritables, le 3 septembre 2008, les dirigeants, leurs représentants et leurs experts ont élaboré 31 documents communs décrivant les positions des deux parties sur les questions abordées et indiquant les domaines de convergence et de divergence.

5. Le 30 mars 2010, M. Christofias et M. Talat ont tenu leur dernière réunion avant une suspension mutuellement convenue des négociations, compte tenu de la campagne et de la tenue d'élections dans le nord de Chypre, le 18 avril.

III. Activités menées au titre de la mission de bons offices

6. Depuis mon précédent rapport (S/2009/610), mon Conseiller spécial, Alexander Downer, et/ou mon Représentant spécial, Tayé-Brook Zerihoun, ont continué à faciliter l'organisation d'une série de réunions entre les dirigeants et leurs représentants. Mon Conseiller spécial s'est aussi régulièrement entretenu, dans le cadre de rencontres séparées, avec les dirigeants ou leurs représentants, de même qu'avec des responsables de partis politiques, des représentants de la société civile, des membres des milieux d'affaires et d'autres personnalités de premier plan, dont des personnalités religieuses, et des représentants d'un large éventail de membres des communautés du nord et du sud, afin de s'enquérir de leurs vues et de leurs préoccupations.

7. Mon Conseiller spécial et son équipe ont continué de bénéficier du soutien technique de plusieurs experts internationaux sur la gouvernance et le partage du pouvoir et sur la question des biens. Les experts ont également rencontré les experts des équipes de négociation des deux parties sur les questions dont ils étaient chargés.

8. À la suite de l'évaluation initiale du processus de paix effectuée à l'automne de 2009, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, un consultant sur la parité entre les sexes a été recruté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de promouvoir une réflexion plus cohérente sur l'intégration des femmes dans le processus, en étroite consultation avec les parties locales concernées et l'équipe de bons offices. À ce sujet, au début de mars 2010, le consultant s'est entretenu avec un groupe restreint de femmes chypriotes turques et chypriotes grecques et a soutenu leurs efforts visant à intégrer une perspective sexospécifique dans les chapitres de négociation examinés par les dirigeants. Le groupe a apporté à ce sujet une première contribution aux deux dirigeants, fournissant des apports sur la question de l'égalité des sexes dans le contexte de la gouvernance et du partage du pouvoir. Le PNUD examine actuellement des propositions de projet visant à renforcer le rôle des femmes dans le processus de paix.

9. Au cours de la période à l'examen, mon Conseiller spécial s'est rendu à Athènes en février 2010 et à Ankara en mars 2010 pour des entretiens avec le Ministre délégué aux affaires étrangères, M. Droutsas, et le Ministre des affaires étrangères, M. Davutoglu, respectivement. Les deux ministres ont réaffirmé leur plein appui aux négociations et exprimé leur détermination à aider les parties à trouver rapidement une solution à ce problème de longue date. Mon Conseiller

spécial est également demeuré en contact étroit avec José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, directement ou par le biais du fonctionnaire chargé de la liaison entre la Commission et ma mission de bons offices à Chypre.

10. Pendant toute la période à l'examen, j'ai été en contact avec les deux dirigeants sur la question de Chypre et les ai encouragés à maintenir la dynamique et à s'efforcer de trouver une solution au problème dans les plus brefs délais. J'ai séjourné à Chypre pour la première fois, en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, du 31 janvier au 2 février 2010. Les objectifs de ma visite étaient de manifester mon appui personnel aux pourparlers chypriotes concernant la réunification de l'île, de réaffirmer l'attachement de l'Organisation au processus et de souligner la nécessité de mener rapidement les pourparlers à bonne fin. J'ai eu des entretiens séparés et conjoints constructifs avec les deux dirigeants et pu constater la véritable aspiration des populations à une solution, lorsque j'ai franchi le point de passage de la rue Ledra/Lokmaci, où j'ai été chaleureusement accueilli par les deux parties. Dans leur déclaration conjointe du 1^{er} février, publiée lors de ma visite (voir annexe I), les dirigeants ont déclaré qu'il était de l'intérêt de tous de parvenir à un règlement qui instaurerait enfin la paix, la stabilité, la prospérité dans leur maison commune, Chypre. J'ai quitté Chypre avec la conviction renouvelée qu'une solution était à portée de main.

11. Entre janvier et mars 2010, dans le cadre des efforts que je poursuis afin de renforcer l'appui aux négociations sur Chypre, j'ai également eu plusieurs entretiens constructifs avec les principaux dirigeants et des hauts responsables, dont le Premier Ministre grec, George Papandreou, le Premier Ministre turc, Tayyip Erdogan, le Ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, le Ministre grec délégué aux affaires étrangères, Dimitris Droutsas, et le Président Barroso, de la Commission européenne.

IV. Évolution des pourparlers

12. Le 21 décembre 2009, les dirigeants ont publié une déclaration conjointe dans laquelle ils ont réaffirmé leur décision de renforcer leurs efforts en organisant une série de négociations intensives en janvier 2010, dans le but précis de parvenir à de nouveaux points de convergence sur la gouvernance et le partage du pouvoir, l'économie et les questions relatives à l'Union européenne, et de continuer à examiner la question relative aux biens. Ils ont exprimé le ferme espoir que 2010 serait l'année du règlement du problème chypriote.

13. Depuis mon précédent rapport, les dirigeants se sont réunis 17 fois dans le cadre du processus de négociations véritables, et ont notamment tenu deux séries de négociations intensives du 11 au 13 janvier et du 25 au 27 janvier 2010, et d'autres réunions d'une journée, en janvier, février et mars 2010. Depuis le lancement des négociations au début de septembre 2008 jusqu'à leur suspension pour les élections dans le nord à la fin de mars, les dirigeants se sont réunis 71 fois. Ces rencontres entre les dirigeants se sont décomposées comme suit : 29 réunions pour examiner les questions relatives à la gouvernance et au partage du pouvoir; 5 réunions sur les questions relatives à l'Union européenne; 8 réunions sur les questions économiques; 10 réunions sur la question des biens; 4 réunions sur la question territoriale; et 2 réunions sur les questions liées à la sécurité et aux garanties. Les dirigeants ont également tenu six réunions afin d'examiner la question de la citoyenneté, de

l'immigration, des étrangers et de l'asile; et sept réunions sur diverses autres questions.

14. Au cours de la période à l'examen, les dirigeants ont poursuivi, dans le cadre de la deuxième phase, l'examen de trois des chapitres : la gouvernance et le partage du pouvoir, les questions relatives à l'Union européenne et les questions économiques. Ils ont fait des progrès constants sur ces chapitres, parvenant à une nouvelle convergence de vues sur diverses questions, en plus des convergences antérieures sur des points mentionnés dans des documents conjoints. Ils ont également été en mesure de réduire l'écart entre leurs positions respectives et d'explorer les possibilités de parvenir à une convergence sur les questions non réglées. À leur demande, des réunions ont également été organisées entre leurs représentants respectifs, ainsi que des réunions techniques au niveau des experts, afin de parvenir à une meilleure compréhension de leurs positions mutuelles sur certains domaines de divergence et de préparer le terrain pour des délibérations plus approfondies.

15. Les discussions sur la gouvernance et le partage du pouvoir ont porté sur le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et les compétences fédérales et les relations extérieures. S'agissant des questions relatives à l'Union européenne, elles ont principalement porté sur le cadre déterminant les positions d'une Chypre unifiée au sein des organes de l'Union, la mise en œuvre des acquis, les dérogations et les moyens d'intégrer le règlement dans le cadre juridique de l'Union européenne. Les discussions sur les questions économiques ont porté sur les compétences et les fonctions au niveau fédéral, de même que sur le budget fédéral. Le groupe d'experts sur les traités, créé en septembre 2009 par les dirigeants, a continué de se réunir afin d'examiner quels seraient les instruments applicables à une Chypre unifiée.

16. Au cours de la période à l'examen, les négociations antérieures sur la question des biens ont abouti à l'élaboration d'un document conjoint sur les catégories de biens visés. C'était le premier document sur ce chapitre. Aucune réunion n'a été spécifiquement consacrée à des discussions de fond concernant les deux autres chapitres, à savoir le territoire et la sécurité, et les garanties. En ce qui concerne les questions relatives à la sécurité et aux garanties, divers pays intéressés ont formulé des propositions, tant de manière formelle qu'informelle, visant à organiser des pourparlers multipartites, mais les deux parties ont indiqué qu'il était prématuré d'examiner ces questions.

17. Avant la suspension des pourparlers en raison des élections dans le nord, les deux dirigeants ont publié une déclaration conjointe (voir annexe II) le 30 mars 2010, dans laquelle ils ont souligné que des progrès importants avaient été accomplis sur la gouvernance, les questions concernant l'Union européenne et l'économie; que, si les négociations conservaient leur caractère confidentiel, ils pouvaient toutefois expliquer à leurs communautés respectives les progrès réalisés jusqu'à présent et les divergences de vues qui subsistaient; et qu'ils continueraient d'examiner en détail les autres aspects du problème de Chypre et les moyens de concilier les positions divergentes à bref délai. La déclaration reflétait l'attachement des dirigeants au processus et constituait un compromis entre le maintien du caractère confidentiel des négociations et la souplesse qui leur était offerte dans une certaine mesure pour prendre en compte les préoccupations de leurs populations respectives. Par la suite, lors d'une conférence de presse, M. Talat a donné des

précisions sur les domaines de convergence et M. Christofias a fait de même dans le cadre d'une réunion informelle du Conseil national.

18. Les parties intéressées, aux niveaux régional et international, ont renforcé leur soutien aux pourparlers de paix. Le Premier Ministre grec a souligné les progrès importants accomplis et réaffirmé son appui à l'approche adoptée par M. Christofias concernant les négociations, lors de sa visite à Chypre, en avril 2010. Le Premier Ministre turc, M. Erdogan, a réaffirmé que l'objectif de la Turquie était de parvenir à un règlement global et durable du problème de Chypre lors d'une interview avec des journalistes chypriotes grecs.

19. Le 18 avril, lors des élections organisées dans la partie nord de Chypre, les Chypriotes turcs ont élu comme dirigeant Derviş Eroğlu, en remplacement de M. Talat. À l'issue des élections, le dirigeant chypriote grec, M. Christofias, et le nouveau dirigeant chypriote turc, M. Eroğlu, m'ont adressé une lettre, affirmant qu'ils étaient déterminés à poursuivre les pourparlers.

V. Mesures de confiance

20. Lors de la période considérée, trois comités techniques ont progressé dans l'application de certaines des mesures approuvées en juin et juillet 2008. Le comité technique chargé de la criminalité et des affaires pénales a lancé la diffusion de dépliants sur la sécurité routière aux points de passage et organisé un séminaire sur les enfants vulnérables. En outre, la salle de communication mixte pour l'échange et la transmission rapide d'informations sur la criminalité et les affaires pénales fonctionne quotidiennement depuis sa création en mai 2009 et les efforts se poursuivent afin de lui trouver des locaux à moyen terme. Le comité technique chargé du patrimoine culturel applique des mesures portant sur un projet pilote relatif à la restauration de deux lieux de culte, l'établissement d'un inventaire du patrimoine culturel immeuble et l'élaboration d'un programme éducationnel informatisé, ainsi que sur d'autres activités de sensibilisation. Par ailleurs, le conseil consultatif du comité chargé de la préservation, de la protection physique et de la restauration du patrimoine culturel immeuble de Chypre effectue des visites d'évaluation dans toute l'île. Le comité technique chargé de l'environnement a concentré ses efforts sur la coopération en vue d'éliminer les décharges illégales et de remettre en état les secteurs affectés dans la zone tampon. La circulation des ambulances par les points de passage en cas d'urgence, établie par le comité technique chargé des questions sanitaires, est toujours autorisée. Le PNUD et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre continuent d'appuyer la mise en œuvre de certaines des mesures de confiance clefs résultant des activités des comités techniques.

21. Le 29 mars 2010, à la suite de l'accord qu'ils ont conclu le 26 juin 2009 (voir S/2009/610), les dirigeants ont lancé l'ouverture du septième point de passage reliant les communautés. Les travaux, qui sont gérés par le PNUD, avec l'assistance de la Force, relieront les villages de Limnitis/Yeşilirmak, dans le nord, et Kato Pyrgos, dans le sud. D'ici à la fin de mai, le PNUD aura achevé les travaux de soutènement sur un côté de la façade le long de la rue Ledra. J'ai inauguré les travaux le 2 février 2010, lors de ma visite.

VI. Observations

22. Des progrès considérables ont été accomplis pendant la période à l'examen dans les pourparlers de paix engagés sous les auspices de l'ONU à Chypre. Les négociations, en particulier les séries intensives du début de 2010, ont accru l'attention portée par la communauté internationale à la réalisation d'un règlement durable à Chypre. Il existe maintenant une possibilité exceptionnelle de parvenir à une avancée décisive dans ce domaine.

23. Le 18 avril 2010, Dervis Eroğlu a remplacé Mehmet Ali Talat à la direction de la communauté chypriote turque. M. Talat a apporté une contribution importante à la promotion d'une solution entre les Chypriotes turcs et les Chypriotes grecs, et j'espère que M. Eroğlu poursuivra son action sur cette voie constructive.

24. Mon Conseiller spécial continuera de coopérer avec les deux parties afin que les pourparlers puissent avancer rapidement et de manière productive. Les négociations doivent reprendre dans le cadre établi d'une fédération bizonale et bicommunautaire fondée sur l'égalité politique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et aux déclarations conjointes des dirigeants des 23 mai et 1^{er} juillet 2008.

25. Les pourparlers doivent élargir la portée des convergences obtenues depuis le début des négociations véritables, le 3 septembre 2008. L'ensemble important des travaux qui ont été menés devrait servir de base pour ouvrir de nouvelles perspectives dans les négociations et aplanir les divergences restantes. Le cadre général et les paramètres établis d'une solution sont bien connus et aideront à parvenir à un règlement global.

26. Une solution semble proche. Comme l'ont dit eux-mêmes les dirigeants dans leur déclaration du 1^{er} février 2010, toutefois, le temps ne joue pas en faveur d'un règlement. Le 21 décembre 2009, les deux parties ont exprimé le ferme espoir qu'elles concluraient les négociations d'ici à la fin de 2010 et je partage ces aspirations. Dans la poursuite de cet objectif, je suivrai de près, au cours des prochains mois, les progrès réalisés dans les négociations. Je présenterai un nouveau rapport au Conseil de sécurité, en novembre, évaluant l'état d'avancement de ce processus.

27. La communauté internationale espère que le processus de paix aboutira. À la suite du changement de direction dans la communauté chypriote turque, elle a encouragé la poursuite des négociations dans un esprit positif et d'un règlement fondé sur les paramètres des Nations Unies énoncés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

28. Je me félicite de la participation constructive de tous les acteurs régionaux qui aident les Chypriotes à trouver une solution. La Grèce et la Turquie continuent de manifester leur détermination et leurs deux dirigeants ont exprimé le vif désir d'un règlement global négocié et durable.

29. Pour conclure, je tiens à exprimer mes remerciements à mon Conseiller spécial, Alexander Downer, à mon Représentant spécial, Tayé-Brook Zerioun, ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui servent ma mission de bons offices à Chypre, pour le dévouement et l'efficacité avec lesquels ils se sont acquittés des responsabilités que leur a confiées le Conseil de sécurité.

Annexe I

Déclaration conjointe des dirigeants chypriotes dont il a été donné lecture, en leur nom, par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, Zone protégée des Nations Unies, Nicosie (Chypre)

1^{er} février 2010

Nous, les deux dirigeants, exprimons notre gratitude au Secrétaire général de l'ONU pour la visite qu'il a effectuée à Chypre, qui démontre l'intérêt soutenu de l'Organisation et de la communauté internationale pour un règlement global du problème de Chypre, dans le cadre de sa mission de bons offices.

Saisissant cette occasion, nous exprimons nos remerciements au Secrétaire général pour sa mission de bons offices, telle qu'elle a été approuvée par le Conseil de sécurité, et pour les efforts déployés afin de trouver une solution mutuellement acceptable.

Les groupes de travail composés de Chypriotes grecs et de Chypriotes turcs ont consacré du temps et des efforts à l'examen détaillé de tous les aspects du problème de Chypre.

Nous-mêmes, avec nos conseillers et nos équipes, nous travaillons diligemment depuis plus d'un an sur tous les chapitres du problème de Chypre. Nous nous sommes fondés sur l'approche globale intégrée suivant laquelle « rien n'est approuvé tant que tout n'est pas approuvé ». Une certaine identité de vues a déjà été obtenue sur plusieurs chapitres mais, pour le reste, nous sommes résolus à ne ménager aucun effort afin de parvenir aux progrès souhaités.

Au cours des trois dernières semaines, nous avons concentré notre attention, lors de nos négociations intensifiées, sur le chapitre de la gouvernance et du partage du pouvoir et avons réalisé des progrès importants.

Nous déclarons que nous sommes résolus à poursuivre nos travaux sur ce chapitre et sur les chapitres restants. Nous sommes convaincus qu'avec de la bonne volonté et de la détermination, nous pourrions parvenir à une solution dans les plus brefs délais.

Nous reconnaissons que le problème de Chypre est demeuré sans solution pendant trop longtemps. Nous savons également que le temps n'est pas du côté d'un règlement. Une possibilité importante nous est offerte aujourd'hui de trouver une solution au problème de Chypre qui tiendrait pleinement compte des droits et des préoccupations légitimes des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs. Nous savons qu'un tel règlement est dans l'intérêt de tous et qu'il permettra d'instaurer enfin la paix, la stabilité et la prospérité dans notre maison commune, Chypre.

Annexe II

Déclaration conjointe des deux dirigeants

30 mars 2010

Nous avons engagé des efforts sérieux afin de parvenir à un règlement global du problème de Chypre dans les meilleurs délais. Nous exprimons notre gratitude au Secrétaire général de l'ONU pour la mission de bons offices que lui a confiée le Conseil de sécurité et pour les efforts qu'il déploie afin de trouver une solution mutuellement acceptable au problème de Chypre.

Compte tenu des nombreuses réunions qui ont eu lieu jusqu'à présent et de nos débats sur tous les aspects du problème de Chypre, nous sommes encouragés par les progrès importants que nous avons faits jusqu'à présent sur les chapitres relatifs à la gouvernance et au partage du pouvoir, aux questions liées à l'Union européenne et à l'économie, et sommes convaincus qu'avec de la persévérance, nous parviendrons à un règlement global.

Nous soulignons le fait que les négociations sont conduites suivant le principe fondamental de l'approche globale intégrée qui implique que « rien n'est acquis quand tout n'est pas acquis ».

Nous sommes convaincus que notre souci mutuel du bien commun des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs et notre volonté de parvenir à un règlement global nous permettront rapidement d'engager un débat exhaustif sur les aspects non réglés du problème de Chypre et de surmonter les divergences de vues à bref délai, de manière à mettre au point une solution mutuellement acceptable qui sera soumise à des procédures référendaires distinctes et simultanées.

Les négociations demeurent confidentielles mais il est reconnu que les dirigeants peuvent expliquer à leurs communautés respectives les progrès réalisés jusqu'à présent et les divergences qui restent à surmonter.
